

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

D/94/ 146 /PRG/SGG

NOMMANT LES CHEFS DE CABINET
DES REGIONS ADMINISTRATIVES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La Loi Fondamentale ;
- VU La Loi L/94/027/CTRN du 18 Août 1994 portant création des Régions Administratives en République de Guinée ;
- VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du Gouvernement ;
- VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994.

DECRETE

Article premier : Les cadres dont les noms suivent sont nommés Chefs de Cabinet des Régions Administratives suivantes :

Région Administrative de Boké

Monsieur Mamadou Boiro en Service au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.

Région Administrative de Faranah

Monsieur Amadou Nala Ly, Rédacteur en Chef de l'Agence Guinéenne de Presse.

Région Administrative de Kindia

Monsieur Alsény Thiam, confirmé.

Région Administrative de Kankan

Monsieur Ibrahima Baldé ex-Préfet de Dalaba.

Région Administrative de Labé

Monsieur Mohamed Lamine Dioubaté, précédemment Secrétaire Général
Chargé des Affaires Administratives de la Préfecture de Labé.

Région Administrative de Mamou

Monsieur Amadou Lélouma Diallo, ex-Préfet de Lola.

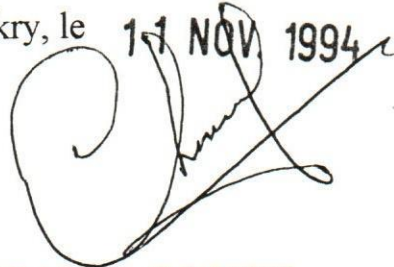
Région Administrative de N'Zérékoré

Monsieur Sidibé Almamy Kélétigui, Professeur, précédemment Principal
du Collège 1 de Boulbinet.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel
de la République.

Conakry, le

11 NOV 1994



LANSANA CONTE